



Quel recours puis je avoir contre mon bailleur?

Par **christel03**, le **15/07/2009** à **16:36**

Bonjour,rrnrJ'espère que vous pourrez m'aider car ma situation commence à devenir pénible et surtout dangereuse.rnrnJe loue une maison depuis 1 an (début du bail juillet 2008) et depuis je ne rencontre que des problèmes. Je suis passée par une agence pensant que ceci serait plus sécurisant et pourtant celle ci me dit qu'elle ne peut rien faire car elle n'a en charge "que" les loyers du logement.rnrnLa maisoant prend l'eau de partout, tout à commencer l'hiver dernier à la fonte des neiges qui stagnaient sur le toit, l'eau coulait du plafond de la buanderie directement le long du fil électrique et dans l'ampoule qui éclaire la pièce provoquant de la fumée et des crépitements à chaque fois que nous l'allumions.rnrnPuis sont arrivées des fortes pluies et en ce moment avec les orages et les pluies diluviennes nous constatons l'étendue des dégâts : la cuisine est inondée à cause d'une fissure du plafond et du haut du mur, il faut donc éponger sans cesse, la salle à manger aussi au niveau du plafond l'eau coule en goutte en goutte en continue, le garage et la buanderie sont totalement inondés car apparemment il n'y a pas de gouttières et l'eau coude directement dans les pièces le long de tous les murs. J'ai envoyé des courriers à l'agence avec les photos mais celle ci me dire être impuissantes car le propriétaire ne veut rien faire alors que l'eau coule le long de tous les fils électriques et du compteur électrique maintenant.rnrnVers qui puis je me tourner afin d'obliger le propriétaire a faire les travaux qui s'imposent (je ne bénéficie pas de protection juridique dans mon assurance habitation)rnJ'ai une petite fille de 6 ans et je commence à avoir peur également pour sa sécurité car toute l'électricité baigne dans l'eau.rnrnJ'espère que vous pourrez m'aider car je suis à bout et à part encaisser les loyers l'agence ne fait rien et le propriétaire a juste fait le commentaire suivant : Je ne ferai rien j'attends la fin du bail pour me débarrasser des locataires et du logement" belle mentalité ma foi !rrnrnMerci pour les réponses que vous pourrez m'apporter.